PROVINCE
DE
QUÉBEC
MINISTÈRE DES RICHESSES NATURELLES
SERVICES GÉOLOGIQUES

PROVINCE
OF
QUEBEC
DEPARTMENT OF NATURAL RESOURCES
GEOLOGICAL SERVICES

MINISTÈRE
DE
L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES RESSOURCES
COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

DEPARTMENT
OF
ENERGY, MINES AND RESOURCES
GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA

SÉRIE DES CARTES GÉOPHYSIQUES (AÉROMAGNÉTIQUES À GRANDE SENSIBILITÉ)

GEOPHYSICAL SERIES (HIGH RESOLUTION AEROMAGNETIC)

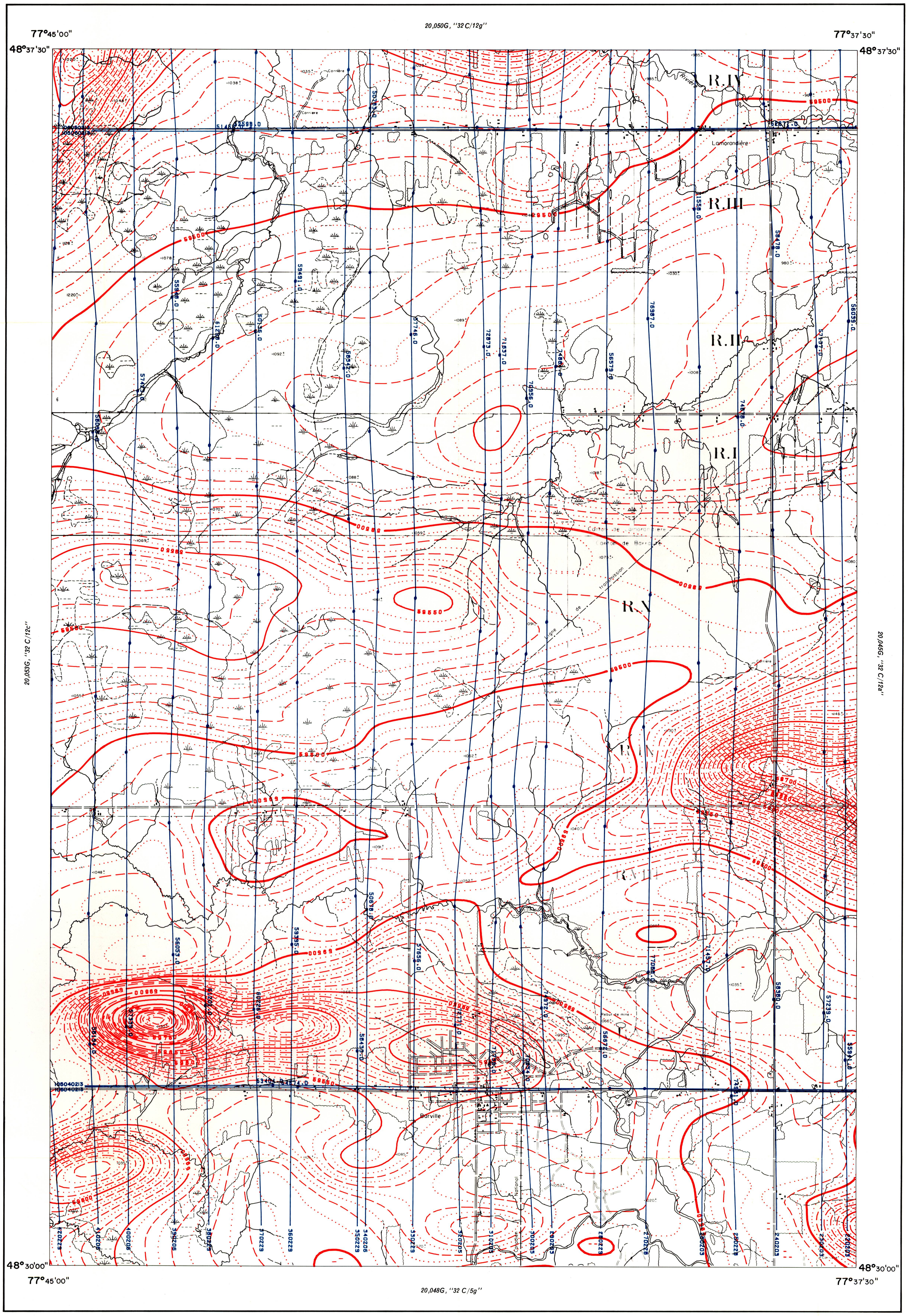

1974 PUBLICATION 1974

CARTE – MAP
20,049 G

32 C/12b

QUÉBEC

32 C/12e 20,058 G	32 C/12f 20,054 G	32 C/12g 20,050 G	32 C/12h 20,046 G
32 C/12d 20,057 G	32 C/12c 20,053 G	32 C/12b 20,049 G	32 C/12a 20,045 G
32 C/5e 20,056 G	32 C/5f 20,052 G	32 C/5g 20,048 G	32 C/5h 20,044 G
32 C/5d 20,055 G	32 C/5c 20,051 G	32 C/5b 20,047 G	32 C/5a 20,043 G

78°00'00" – 77°30'00"; 48°45'00" – 48°15'00"

LIEU DE LA CARTE
INDEX MAP

LIGNES ISOMAGNÉTIQUES (valeur absolue du champ total)
ISOMAGNETIC LINES (absolute total field)

500 gammas
50-100 gammas
10-20 gammas
5 gammas
Dépression magnétique
Magnetic depression
Lignes de vol
Flight lines
Altitude du vol: 1000 pieds au-dessus du niveau du sol
Flight altitude: 1000 feet above ground level

ÉCHELLE 1:25,000 SCALE

Miles ½ 0 1 Milles
Kms 1 ½ 0 1 2 Km

This document was produced
by scanning the original publication.

Ce document est le produit d'une
numérisation par balayage
de la publication originale.

La présente carte est fondée sur l'enregistrement numérique des données recueillies à l'aide d'un magnétomètre à vapeur de rubidium qui mesure le champ magnétique total, avec une résolution atteignant 0.02 gamma. Les vols ont été effectués à l'altitude nominale de 1,000 pieds au-dessus du sol. Les lignes de vol principales sont espacées en moyenne de 1,000 pieds tandis que les doubles lignes de contrôle le sont de 5 milles.

Une fois vérifiées, compilées et ramenées à un niveau référentiel commun, les valeurs du champ ont été interpolées par ordinateur aux noeuds d'une grille dont la maille mesure 0.1 pouce à l'échelle de la carte.

Le procédé automatique utilisé pour déterminer le niveau référentiel tient compte de l'ensemble des données recueillies le long des doubles lignes de contrôle et, lorsque celles-ci ne coïncident pas exactement, le long des tronçons de lignes de levé qui les recoupent. Cette opération permet d'identifier et de distribuer les variations aléatoires dans les mesures effectuées le long des lignes contrôle. Celles-ci, une fois corrigées, servent à établir le niveau référentiel auquel se rattacheront les lignes de vol principales après ajustement suivant une méthode basée sur la moindre somme des écarts.

La grille définitive des données ainsi traitées a servi au dessin de contours isogammes par le truchement d'une programmation adaptée au traceur mécanographique de Dataplotting Services Ltd.

Les levés ont été effectués en juillet 1971 par la Division de la géophysique et de la géochimie appliquées de la Commission géologique du Canada qui en a également assuré la compilation mécanographique des données.

Aucune correction n'a été apportée pour compenser la variation régionale du champ.

La compilation a été effectuée sur les cartes de base provenant du ministère des Terres et Forêts, Province de Québec.

On peut obtenir des exemplaires de cette carte en s'adressant à la Division des Publications au ministère des Richesses naturelles à Québec, ou à la Commission géologique du Canada, à Ottawa.

L'enregistrement des données est disponible sous forme digitale et les bandes magnétiques pourront être obtenues de la Commission Géologique du Canada au coût de la reproduction.

This map is based on in-flight digitally recorded high sensitivity aeromagnetic data obtained with a Rubidium vapour magnetometer measuring the total magnetic field to a resolution of 0.02 gamma. Flight altitude was 1000 feet above ground at 1000 feet average flight line spacing and double control lines were flown at an average spacing of 5 miles.

The data was edited, compiled, levelled and gamma values for contouring interpolated on a square grid (0.1" grid spacing at the published map scale) by automatic computer processes.

The automatic levelling process employs the two components of the double control line and the short segments of traverse which connect them where they are not exactly co-incident. This data is used to minimize and distribute non-geological contributions from the total magnetic field profile along the control line. The corrected control lines are used to level the traverse by a method of minimal sum-total adjustment.

The final data grid was contoured and plotted using the automatic contouring program and digital plotter facilities of Dataplotting Services Ltd.

Airborne survey and digital compilation by Resource Geophysics and Geochemistry Division, Geological Survey of Canada. Flying took place in July 1971.

No correction has been made for regional variation.

Compilation was done on base maps published by the Quebec Department of Lands and Forests.

Copies of this map may be obtained from the Publication Division of the Quebec Department of Natural Resources, Quebec City, or from the Geological Survey of Canada, Ottawa.

The data represented by these maps is available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

CARTE – MAP
20,049 G
32 C/12b
QUÉBEC